



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 023-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.44

Déposée le : 01.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)
Kullmann (Thun, UDF)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Gabi Schönenberger (Schwarzenburg, PS)
Herren-Brauen (Rosshäusern, PBD)

Cosignataires : 1

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.03.2020

N° d'ACE : 532/2020 du 13 mai 2020
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption sous forme de postulat**

Le projet islandais de prévention et de santé publique « Planet Youth » doit être mis en œuvre dans les communes intéressées du canton de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. mettre en œuvre, avec les Directions et les autorités responsables et en étroite collaboration avec les villes et/ou communes intéressées, le projet de prévention et de santé publique Planet Youth inspiré du modèle islandais qui a fait ses preuves en Islande ;
2. impliquer dans la mise en œuvre du projet Planet Youth les acteurs existants comme Santé bernoise, Croix-Bleue, Jeunesse+Sport, ainsi que d'autres associations, écoles, écoles de musique,
3. mettre à disposition des Directions et des autorités responsables ainsi que des partenaires au projet les moyens financiers nécessaires, notamment pour encourager les activités des enfants et des adolescent-e-s.

Développement :

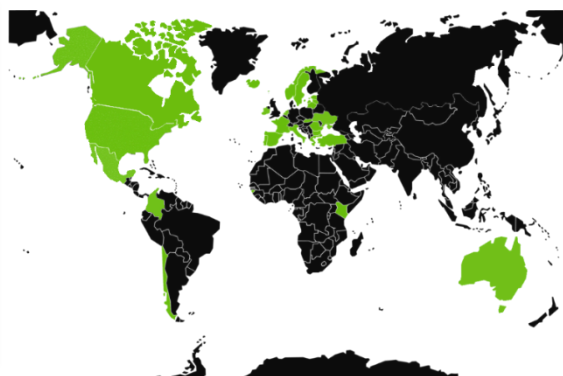
Lors de la session de novembre 2019, le Grand Conseil a adopté à une large majorité la motion 061-2019 « La santé passe avant », qui avait pour objet l'amélioration du bien-être psychique, physique et psycho-social des jeunes. La stratégie de la santé 2020-2030 du canton de Berne comporte en outre des mesures et des objectifs que le projet de prévention et de santé publique islandais Planet Youth permettrait de réaliser. C'est pourquoi le canton de Berne doit mettre en œuvre ce programme dans les villes et/ou communes intéressées.

Positive development over 20 years (10th grade students)

Substance use in Iceland 1997-2018

The graph displays the percentage of 10th grade students in Iceland who reported using various substances from 1997 to 2018. The Y-axis represents the percentage, ranging from 0 to 50. The X-axis represents the years. Three data series are plotted: 'Drunk past 30 days' (green line), 'Daily smoking' (blue line), and 'Tried cannabis' (red line). All three series show a general downward trend over the 20-year period.

Year	Drunk past 30 days (%)	Daily smoking (%)	Tried cannabis (%)
1997	42	23	17
1998	35	19	15
1999	32	16	12
2000	33	15	11
2001	26	14	12
2002	28	14	13
2003	26	12	9
2004	22	11	9
2005	25	12	9
2006	20	10	7
2007	18	10	7
2008	19	10	8
2009	14	9	7
2010	9	7	5
2011	7	5	3
2012	5	3	2
2013	4	2	3
2014	5	2	3
2015	4	2	3
2016	5	2	3
2017	4	2	3
2018	6	2	3



L'Université de Reykjavik met tout le matériel nécessaire à disposition, collecte les données et les analyse tous les trois ou cinq ans. Ce travail administratif est effectué par les responsables du projet à un coût relativement faible. Ce sont les enfants qui choisissent les activités de loisirs de leur choix, l'enveloppe moyenne étant de 450 francs par enfant par an. Tous les enfants peuvent ainsi tirer parti de cette prévention précoce. Dans le canton de Berne, nous avons tôt fait de donner 500 francs voire plus par jour, par exemple pour une place dans un refuge pour jeunes filles, dans une thérapie contre la délinquance ou dans une prison, ou pour des mesures d'encouragement de toutes sortes dans les écoles. Il pourrait donc être utile de financer ce projet de prévention durable. L'argent provenant de sources existantes, comme le Fonds de lutte contre la toxicomanie (financé par les jeux d'argent de Swisslos), ou de subventions de projets de prévention (demandes à déposer jusqu'au 12 juin 2020) par Addiction Suisse et l'Office fédéral de la santé publique, pourrait être mis à contribution.

1. Les enfants et les adolescent-e-s ont le choix parmi une large palette d'activités qui leur sont proposées gratuitement : musique, danse, sport, peinture, travaux manuels, arts martiaux, etc. L'exercice physique et la satisfaction que les jeunes trouvent dans une activité permet de réduire le stress et l'anxiété, en plus de stimuler la production d'endorphines qui procurent du plaisir naturellement.
2. Les parents sont encouragés à consacrer beaucoup de temps à leurs enfants. Ils entreprennent quantités de choses avec eux et les accompagnent dans leurs activités. Les parents et les écoles collaborent étroitement.
3. Les villes et communes qui participent au projet prennent les dispositions suivantes : pas de publicité pour les substances engendrant de la dépendance, limites d'âge pour les drogues légales (18 ans pour les cigarettes, 20 ans pour l'alcool). Les parents participent en veillant au respect de ces dispositions, ce qui permet de créer un cadre propice à un développement sain de la jeunesse.

Motivation de l'urgence : Cette motion doit être traitée rapidement pour que les mesures du projet de prévention et de santé publique « Planet Youth » soient prises en considération et que des ressources provenant d'Addiction Suisse et de l'OFS, mais aussi du Fonds de lutte contre les toxicomanies puissent être octroyées.

Réponse du Conseil-exécutif

Le gouvernement s'attache à protéger et à promouvoir la santé de l'ensemble de la population bernoise en créant un cadre favorable à la mise sur pied d'offres adaptées, répondant aux besoins. Il veille en outre à améliorer les compétences en la matière en renforçant et en développant les mesures de prévention et de promotion de la santé dans différents domaines.

Le projet islandais de prévention et de santé publique *Planet Youth* s'articule autour de trois axes : proposer un vaste éventail d'activités aux enfants et aux adolescent-e-s ; renforcer les liens entre les parents, leurs enfants et l'école ; édicter des dispositions municipales ou communales. En encourageant les différents acteurs publics et privés à collaborer, *Planet Youth* favorise l'émergence de précieuses synergies qui peuvent être mises à profit à condition que les processus et les tâches soient clairement répartis et que les ressources nécessaires soient disponibles. En l'espace de vingt ans, cette approche globale qui met l'accent tant sur le comportemental que sur le relationnel a permis à l'Islande de changer en profondeur la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis et de contribuer à l'amélioration du bien-être psychique, physique et psycho-social des jeunes.

Points 1 et 2

Plusieurs Directions, à savoir celles de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI), de la sécurité (DSE), de l'instruction publique et de la culture (INC) ainsi que de l'intérieur et de la justice (DIJ), ont déjà mis en œuvre de nombreuses mesures de promotion de la santé et de prévention qui vont dans le sens du projet *Planet Youth*, sont efficaces et adaptées aux besoins des enfants et adolescent-e-s, ce qui a des incidences positives pour les communes et villes bernoises. Ces mesures sont appliquées soit dans le cadre du sport scolaire facultatif, des écoles de musique et de l'animation jeunesse, soit directement par la police cantonale bernoise, par exemple. En outre, la stratégie sportive du canton de Berne¹ et le Programme d'action cantonal Berne en santé², qui porte sur l'alimentation, l'activité physique et la santé psychique des enfants et des adolescent-e-s, apportent une contribution essentielle à la promotion de l'activité physique.

Si une grande importance est d'ores et déjà accordée à l'encouragement des activités des enfants et des adolescent-e-s dans le canton, c'est parce que les communes bernoises se démarquent depuis toujours par le dynamisme de leur tissu associatif. Par la diversité de leur offre, les associations apportent une contribution essentielle à la vie sociale. Reposant sur le volontariat, y compris au niveau des organes responsables, elles sont financées principalement par les contributions de leurs membres et par les subventions cantonales.

Les résultats de l'enquête sur les comportements de santé chez les élèves de 11 à 15 ans du canton de Berne (étude HBSC)³ confirment que les mesures prises, tout comme la vie associative, ont contribué à réduire les problèmes liés à la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis. Ils démontrent également que la situation dans le canton n'est pas comparable avec celle qui prévalait en Islande en 1998 : par exemple, seuls 7% des adolescent-e-s de 15 ans interrogés disent consommer au moins une fois par semaine une boisson alcoolique, 7,5% fumer chaque jour ou au moins une fois par semaine

¹ Conseil-exécutif du canton de Berne (2017) : *Stratégie sportive du canton de Berne. Rapport du Conseil-exécutif avec déclarations de planification*. Berne.

² Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (2017) : *Programme d'action cantonal Berne en santé : alimentation, activité physique et santé psychique des enfants et des adolescents 2018 – 2021. Concept – version abrégée*. Berne.

³ Schneider, E.; Eichenberger, Y.; Masseroni, S.; Kretschmann, A. et Delgrande Jordan, M. (2019) : *Enquête sur les comportements de santé des écoliers de 11 à 15 ans. Statistique descriptive des données relevées en 2018 dans le canton de Berne*. Lausanne. Addiction Suisse.

des cigarettes alors que 86,5% se désignent comme des non-fumeurs. Enfin, 20,7% d'entre eux ont consommé au moins une fois dans leur vie du cannabis.

Le Conseil-exécutif incite les différents prestataires bernois à mieux se coordonner et faire connaître leur offre auprès des enfants et adolescent-e-s et de leurs personnes de référence afin que ceux-ci puissent y avoir recours.

Le projet de prévention et de santé publique *Planet Youth* encourage les parents à collaborer étroitement avec les écoles et à renforcer leur relation avec leurs enfants en passant davantage de temps avec eux. Dans ce contexte, le canton de Berne devrait examiner quels sont les éléments du projet ayant fait leurs preuves qui pourraient être mis en œuvre en collaboration avec les fournisseurs de prestations actuels à l'échelle communale ou cantonale en collaboration avec les Directions concernées.

Pour ce qui est des dispositions à prendre par les villes et communes intéressées, il est impossible d'appliquer directement le troisième pilier de *Planet Youth*, autrement dit d'interdire toute publicité pour les substances engendrant de la dépendance, de fixer des limites d'âge pour les stupéfiants légaux (18 ans pour les cigarettes, 20 ans pour l'alcool) et d'imposer des interdictions de sortie, car il faut tenir compte de la législation en vigueur. Le rapport national *Jeunesse et violence*⁴ confirme que la restriction de la disponibilité d'alcool et l'augmentation de l'âge minimal sont efficaces, les programmes de modération de la consommation d'alcool entraînant aussi une nette diminution de la violence. Par contre, les interdictions de sortie, par exemple, représentent une profonde ingérence dans la vie familiale et privée et doivent par conséquent remporter l'assentiment de la population du canton et des communes pour être introduites. En Islande, *Planet Youth* a pu être mis en place en restaurant des bases légales existantes et non en les créant de toutes pièces.

Il serait en outre difficile de mettre en œuvre les mesures de ce projet de prévention et de santé publique dans un seul canton ou uniquement dans certaines communes, car il en résulterait un effet de transfert. Autrement dit, les jeunes auraient davantage tendance à se rendre dans d'autres cantons ou communes pour acheter des boissons alcooliques ou sortir.

Point 3

Le canton de Berne engage déjà des moyens financiers importants dans de nombreux domaines pour promouvoir les activités des enfants et des adolescent-e-s.

La DSSI subventionne ainsi les prestations destinées aux enfants et aux adolescent-e-s à hauteur de quelque 21 millions de francs. La DSE soutient les écoles, les associations ainsi que les organisations pour la jeunesse notamment par le biais de Jeunesse et sport avec un budget de 9 millions de francs provenant de fonds fédéraux et met à disposition 420 000 francs pour la promotion du sport. En outre, le Fonds du sport soutient prioritairement le sport de masse avec 10 millions de francs par an. Ses fonds sont affectés à titre de soutien subsidiaire aux projets bénéficiant directement au sport ou d'utilité publique émanant de sociétés sportives, d'associations sportives ou de communes du canton de Berne⁵. De concert avec les communes, l'INC soutient les écoles de musique à hauteur de 45 millions de francs par an et subventionne également le travail social en milieu scolaire, lequel joue un rôle majeur dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans la collaboration entre les parents et l'école. La contribution moyenne par habitant de 450 francs investie par le gouvernement islandais en faveur des loisirs des enfants et des adolescent-e-s entre 6 et 18 ans est d'ores et déjà dépassée dans le canton de Berne⁶.

Du point de vue du Conseil-exécutif, de nouvelles dépenses en faveur d'un projet supplémentaire de promotion de la santé et de prévention tel que *Planet Youth* ne se justifient pas. Il faut également tenir compte des conséquences de la crise du coronavirus qui, même si elles ne peuvent pas encore être estimées précisément, risquent d'entraîner une nette détérioration de la situation financière du canton. Il

⁴ Conseil fédéral (2015) : *Jeunes et violence – Etat de la prévention et liens avec l'intervention et répression*. Rapport du Conseil fédéral. Berne.

⁵ Ordonnance du 24 mars 2010 sur le Fonds du sport (OFSp ; RSB 437.63)

⁶ Le 31 décembre 2018, le canton de Berne comptait 126 176 résidents permanents dans la catégorie d'âge des 6 à 18 ans selon la statistique de la population 2018 de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

s'agit donc d'examiner si certaines des mesures de *Planet Youth* peuvent apporter une valeur ajoutée dans le cadre de la stratégie partielle de promotion de la santé et de prévention découlant de la stratégie de la santé 2020 à 2030 et, le cas échéant, de déterminer les modalités du financement. Ce dernier pourrait provenir de la réaffectation de fonds existants ou d'autres sources, générées par exemple au moyen d'un programme cantonal de prévention du tabagisme⁷. Il serait alors possible pour les communes et les villes intéressées de mettre en œuvre certaines parties du projet.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil-exécutif se dit prêt à examiner le projet de prévention et de promotion de la santé *Planet Youth* dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie partielle susmentionnée et propose d'adopter la motion sous forme de postulat.

Destinataire

– Grand Conseil

⁷ Révision totale de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (RS 641.316) ; entrée en vigueur prévue le 1^{er} août 2020